

**[Commentaires de Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr),
Solidarité (www.solidarite.asso.fr), 14 juillet 2010]**

Ce texte s'inscrit pleinement dans la dynamique de débat public sollicitée par le Commissaire européen à l'agriculture afin de responsabiliser et d'impliquer la société civile européenne dans la construction d'une politique agricole et alimentaire commune. Il s'inscrit aussi dans le contexte du renforcement des pouvoirs législatif du Parlement européen en matière agricole. Par l'extension de la codécision l'assemblée parlementaire devient un véritable creuset de l'expression des citoyens où s'élabore une culture démocratique de délibération sur des intérêts partagés et négociés ensemble. Il émane de quatre groupes de réflexions pluridisciplinaires européens : le Groupe de Bruges ; le Groupe Saint-Germain ; la Magyar Agrarakadémia, et Terra Nova.

Réinventer une Europe agricole alimentaire et environnementale

Fluctuations, instabilités et volatilités des prix et des revenus, conflits entre puissances exportatrices, malnutrition croissante, impasses environnementales. L'agriculture européenne vit aujourd'hui des crises sans précédents. Elle est traversée dans le même temps par un doute grandissant quant à son avenir. Or nous savons que l'agriculture a occupé et occupe une place clé dans le développement des sociétés humaines en assurant la stabilité de notre Continent.

I) Une politique agricole au service d'une Communauté pour la paix.

L'Europe agricole est née de la volonté des pays européens à se réconcilier et à s'unir pour conduire un destin commun pacifié. Elle n'est donc ni une aberration bureaucratique, ni un idéal abstrait pensée par des politiques loin des réalités. Cette alliance solidaire des peuples et des nations est la réponse stratégique historique aux situations de crises internationales, et fut construite par des hommes politiques qui avaient la mémoire vive du passé : l'effondrement des prix des produits agricoles en 1929, la guerre, le rationnement, les affres de la pénurie...

Les fondateurs des Traités ont prévu que la mise sur pied de la politique agricole commune devait participer à une mission plus générale de la Communauté, consistant à promouvoir un développement économique équilibré et harmonieux, une solidarité entre les Etats membres, un relèvement du niveau de vie des agriculteurs. L'agriculture n'est donc pas restée en marge du processus d'intégration communautaire. Elle lui a même donné corps.

On demanda à cette politique de satisfaire nos besoins les plus précieux qui sont ceux de nous nourrir et d'assurer notre autosuffisance alimentaire. Ceci a été possible par une gestion commune des soutiens publics qui a permis un développement rapide et une fantastique modernisation de l'agriculture européenne. Ces résultats ont aussi été obtenus grâce à une mobilisation générale des agriculteurs européens, conscients que leur avenir dépendait largement du projet européen.

II) Une politique agricole et alimentaire face aux défis du 21^{ème} siècle

A) Un contexte plus ouvert et plus instable

Le monde est aujourd'hui traversé par plusieurs crises qui ne sont pas sans incidences sur l'agriculture.

Le phénomène de globalisation, marqué par la dérégulation des marchés des matières premières agricoles et la domination de l'économie par la finance, a produit la crise ressentie partout dans le monde aujourd'hui. Mais le monde a aussi changé avec l'émergence de puissances économiques et politiques nouvelles, qui sont en même temps des puissances agricoles.

La crise écologique, touche la question du changement climatique, la dégradation de la biodiversité, des ressources naturelles et génère de nouvelles fractures entre les régions du monde. Cette donne environnementale met en jeu la question de la survie de l'homme sur la Terre. Elle est donc un défi à relever en ce début de 21^{ème} siècle.

La crise alimentaire qui est la triste résultante de l'accroissement des inégalités et de la persistance de la pauvreté dans le monde. La flambée des prix des matières premières agricoles et les spéculations ont eu des conséquences dramatiques notamment pour les populations les plus vulnérables: émeutes de la faim, plus d'un milliard de personnes en état de sous-nutrition dont près de 80 % sont des agriculteurs.

Plus que jamais, ces 3 défis nécessitent que l'Europe conserve une politique publique ambitieuse pour son agriculture et qui soit reconnue par tous ses citoyens. Sur fond de crise générale propice aux tentations du repli sur soi, aux égoïsmes de toutes sortes, il apparaît plus que jamais indispensable de réaffirmer le caractère commun de cette politique, en rejetant toutes les tentatives qui visent son affaiblissement, sa renationalisation, voire son démantèlement. L'heure doit tout au contraire nous amener à dépasser ensemble ces temps d'incertitudes et de tensions, qui au delà de l'agriculture, affectent le projet communautaire lui même. Voilà pourquoi la politique agricole européenne doit être réinventée. Elle doit l'être en s'appuyant à la fois sur la contribution qu'elle peut apporter à la stratégie de relance de l'Union européenne pour 2020 mais aussi sur le rôle qu'elle peut jouer dans les grands équilibres alimentaires du monde

[Phrase ambiguë et totalement irréaliste quand l'on sait que l'UE-27 a un déficit alimentaire structurel, de 21 milliards d'€ en moyenne de 2006 à 2009, dont 13,2 milliards en poissons, et que son déficit a été de 38 milliards d'€ avec les pays du Sud puisqu'elle a été excédentaire de 16,2 milliards d'€ avec les pays développés – Australie, Canada, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse, Etats-Unis – et la Russie. 78% de ses importations sont venues des PED qui n'ont absorbé que 44,9% de ses exportations. Voir J. Berthelot, *Répartition géopolitique des échanges alimentaires de l'UE-27 de 2006 à 2009*, Solidarité, 9 avril 2010, <http://www.solidarite.asso.fr/Articles-de-2010.html>]

B) L'Europe doit réinventer sa politique agricole

La politique agricole commune a de nombreuses fois été revisitée depuis 1992 sans pour autant modifier les tendances dominantes du développement agricole initié dans les

années

60. Or le contexte de crises que nous traversons, auquel s'ajoute l'inquiétude des agriculteurs vis à vis de leur avenir et diverses critiques en provenance des citoyens, nous conduisent à repenser en profondeur la plus ancienne politique intégrée de l'Union.

Le temps est donc venu de porter une politique agricole, alimentaire et environnementale commune".

Il ne peut pas être question de soumettre l'agriculture aux seules forces du marché, mais bien plutôt d'élaborer un projet global, qui engage l'agriculture vers une nouvelle forme de développement et d'organisation humaine. Il s'agit de jeter les bases d'une nouvelle agriculture capable de nourrir les hommes et de répondre réellement aux défis de l'environnement sur chaque territoire, de promouvoir une agriculture à haute valeur économique écologique et sociale. La dernière vague des élargissements de 2004 et 2007 a considérablement accru la diversité des agricultures européennes et les inégalités dans les structures productives et les niveaux de développement. La future politique publique agricole alimentaire et environnementale devra disposer d'un soutien suffisant et réparti plus équitablement pour assurer la prochaine modernisation de toutes ces agricultures [Mais parler d'un "soutien suffisant et réparti plus équitablement" comme base de la prochaine PAC alors que ce texte n'ose pas mentionner la protection à l'importation, et encore moins la souveraineté alimentaires" et le dumping montre bien que cet Appel reste profondément soumis aux "forces du marché", même si c'est sans doute inconsciemment].

Ce projet agricole n'est pas seulement destiné aux agriculteurs. Nous souhaitons le construire avec eux, mais aussi avec l'ensemble des citoyens européens. Nous estimons nécessaire d'en partager l'approche extérieure avec les autres régions du Monde.

Nous entendons le traduire sous la forme d'un contrat liant les sociétés européennes avec toutes les professions agricoles et alimentaires qui aspirent à devenir à nouveau des acteurs décisifs de l'équilibre européen et mondial.

Cette politique agricole alimentaire et environnementale doit s'organiser autour des axes suivants:

- Une Europe agricole de la sécurité des approvisionnements
- Une Europe agricole créatrice d'environnement et de biens d'intérêts publics
- Une Europe agricole régulatrice de ses marchés
- Une Europe agricole pour tous les territoires

1) Une Europe agricole de la sécurité de l'alimentation

Les tensions sur les prix et les risques sanitaires conjugués à de très bas niveaux de stocks mondiaux, menacent l'approvisionnement alimentaire de la planète. Comme chaque région du monde, l'Europe ne peut pas se désintéresser de sa propre sécurité alimentaire.

L'Union européenne doit nourrir ses 500 millions de consommateurs. Mais elle doit aussi considérer que parmi eux, 80 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté et 16 millions connaissent la faim, conduisant ces derniers chaque hiver à se rapprocher des associations

caritatives pour manger. Certes, avec 2 fois moins de terres cultivables que les Etats-Unis, l'Union européenne parvient à alimenter 200 millions d'habitants de plus [C'est plus nuancé que cela car, si les EU ont effectivement une SAU totale (avec pâturages permanents) 2,16 fois supérieure à celle de l'UE-27, ils n'ont que 57% de terres arables (labourables) en plus et 43% seulement de terres arables plus cultures permanentes. En outre H.V. Witzke et S. Noleppa ont montré que les importations alimentaires nettes de l'UE-27 en 2007-08 ont correspondu à 35 millions d'ha de terres arables, dont 17,7 millions pour le soja, 7,7 millions pour les autres oléagineux, 6,3 millions pour café-cacao-thé, 2,4 millions pour les fruits, l'UE n'étant exportatrice nette de terres que pour les céréales (2,2 millions d'ha). Les auteurs précisent que, faute de données, ils n'ont pu évaluer les surfaces nettes importées à partir des pâturages mais des estimations concluent à au moins 1 million d'ha supplémentaires (*Can more efficiency prevent increasing 'land-grabbing' outside of Europe?* http://www.opera-indicators.eu/assets/files/News/Final_Report_Humboldt_Opera.pdf)], mais ce bilan positif ne doit pas nous occulter ces réalités humaines. C'est pourquoi, l'alimentation doit être accessible à tous, avec l'exigence d'une nutrition plus saine et plus diversifiée, à partir de denrées agricoles brutes ou transformées, élaborés par les agriculteurs ou l'industrie agroalimentaire en Europe. Nous insisterons pour que dans l'avenir un accent particulier soit porté sur les rapports entre l'alimentation et la santé lesquels font l'objet d'une préoccupation croissante de la société européenne. Une telle contribution de la politique agricole commune allégerait d'autant la charge des budgets de protection sociale et de santé.

Garantir notre sécurité alimentaire implique pour l'Europe:

-De conserver la diversité de toutes ses productions agricoles. Aucune filière qu'elle soit végétale ou animale ne peut être abandonnée.

-De renforcer une agriculture de qualité gustative, sanitaire et nutritionnelle et plus axée sur des exigences de santé.

-De maintenir et d'étendre des programmes d'accès de l'alimentation aux plus démunis

-De ne pas sacrifier son agriculture aux intérêts industriels et des services dans les accords de commerce internationaux. Pour mieux assurer la sécurité alimentaire du monde l'Union devrait exiger que les négociations commerciales bilatérales ou multilatérales soient subordonnées au respect de clauses sociales, environnementales et de sauvegarde, à des mesures de protection des produits de qualité...

[C'est bien là une des failles majeures de ce document qui nie en fait la possibilité de protéger efficacement le marché intérieur de l'UE pour les raisons suivantes :

1) N'imposer que les produits ne respectant pas les normes sociales et environnementales serait dramatique pour la production agricole de l'UE et ses impacts multifonctionnels car cela impliquerait que tous les produits venant des pays développés entreraient sans droits de douane dans l'UE. Car ces pays respectent globalement les mêmes normes environnementales et sociales que l'UE et les importations de produits alimentaires venant des pays occidentaux – Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse, Japon – et qui portent sur les mêmes produits tempérés que ceux produits dans l'UE, ont représenté en moyenne 17,2 milliards d'€ de 2006 à 2009. Si leurs exportations vers l'UE-27 peuvent entrer demain à droits nuls et sans plafond alors qu'elles supportent aujourd'hui les droits de douane les plus élevés du régime NPF (nation la plus favorisée), elles augmenteraient massivement et liquideraient la production européenne non

seulement de produits laitiers et de viande ovine mais aussi de céréales, viandes bovine, porcine et de volaille, voire de sucre et de vins (Australie). Rappelons en effet que les droits moyens NPF de l'UE sont d'environ 50% sur les céréales et préparations et 13 lignes tarifaires dépassent 100%; de 66% sur la viande (bovine, porcine ou de volaille) congelée et 66 lignes tarifaires dépassent 100%; de 87% sur les produits laitiers et 41 lignes tarifaires dépassent 100% et de 59% sur le sucre et préparations et 8 lignes tarifaires dépassent 100%.

2) A contrario imposer des droits de douane spécifiques aux produits des PED ne respectant pas les normes sociales et environnementales serait politiquement impossible : puisque la très grande majorité des PED ne respectent pas toutes les normes sociales et environnementales de base, leur imposer des droits de douane spécifiques sur leurs exportations agricoles produirait la série d'effets suivants :

a) Cela annulerait tous les accords préférentiels signés ou négociés avec les PED – "Tout sauf les armes", les APE partiels déjà signés, les importations au titre du SPG (système de préférences généralisées), les accords méditerranéens, les accords bilatéraux avec le Mexique, l'Amérique centrale, la Colombie, le Pérou et tous ceux en négociation, dont avec le Mercosur, l'Inde etc. – puisque ces accords ne comportent pas ces clauses. Or sur les 84,3 milliards d'€ d'importations alimentaires de l'UE de 2006 à 2009, 66 milliards d'€ soit 78,3% du total sont venus des PED. Or l'annulation de tous ces accords, au surplus notifiés à l'OMC, serait impossible politiquement et juridiquement parce que cela décrédibiliserait la parole de l'UE et cela impliquerait de très lourdes contreparties financières pour compenser les PED qui, sur la foi de ces engagements passés de l'UE, ont réalisé des investissements lourds pour exporter dans l'UE.

b) Il faudrait taxer les importations de produits tropicaux importés à droits nuls parce qu'ils ne concurrencent pas les produits agricoles tempérés de l'UE et cela se heurterait évidemment à l'opposition farouche des industries agroalimentaires de l'UE comme des consommateurs. Il suffit de voir que c'est à cause de l'opposition des consommateurs, allemands notamment, que l'on a été obligé de réduire les droits de douane sur les "bananes-dollar" et que l'on a autorisé l'incorporation de 5% de beurre végétal autre de cacao pour faire le chocolat.

c) Comment justifier de taxer les produits agricoles des PED ne respectant pas les normes sociales et environnementales de base alors que l'on ne taxerait pas les produits non agricoles importés?

d) Si l'UE est si préoccupée des conditions sociales et environnementales des PED, pourquoi ne s'y intéresse-t-elle que lorsqu'elles ont un impact sur ses importations ?

L'UE ne se préoccupe pas des effets pervers de ses exportations agricoles subventionnées sur les conditions sociales et l'environnement des PED importateurs : or le dumping massif de l'UE sur les PED constitue à la fois une *pollution sociale* qui y accroît le chômage et une *pollution de l'environnement* puisque les paysans ruinés par ce dumping sont contraints à une exploitation de plus en plus minière de leurs sols et à la déforestation avant de devenir des boat people et des sans papiers dans l'UE pour ceux qui auront échappé au naufrage. Or cet appel de Gembloux ne mentionne même pas le dumping de l'UE!

e) Que l'UE balaie d'abord devant sa porte en réduisant sa contribution aux pollutions globales, notamment des gaz à effets de serre. Sans oublier que l'UE ne respecte pas ses propres normes sociales pour les ouvriers agricoles, immigrés temporaires, et pas seulement en Andalousie !

f) L'impossibilité technique de vérifier le respect des normes sociales et environnementales de base dans les pays étrangers, d'autant qu'il est déjà très difficile de contrôler le respect des contraintes agri-environnementales dans l'UE comme le souligne un rapport de 2008 de la Cour des comptes de l'UE: "Les Etats membres n'ont pas assumé leur responsabilité en ce qui concerne la mise en place de systèmes de contrôle et de sanctions efficaces. Dès lors, le système de contrôle ne permet pas d'obtenir une assurance suffisante quant au respect de la réglementation par les agriculteurs".]

(Pour des arguments plus détaillés, voir J. Berthelot, L'impasse des solutions proposées pour la PAC post 2013 et la nécessité de la refonder sur la souveraineté alimentaire, Solidarité, 24 mars 2010]

2) Une Europe agricole créatrice d'environnement et de biens d'intérêts publics

Au cœur du vivant, l'agriculture influe sur les ressources naturelles, la biodiversité, le bien-être animal et façonne les paysages. Elle est en première ligne pour répondre aux défis écologiques, et en particulier celui qui concerne le réchauffement

climatique. L'environnement ne doit plus être considéré comme une contrainte mais comme un atout qui permette non seulement d'insérer l'agriculture européenne dans la stratégie 2020 de l'Union, mais aussi de mieux justifier le soutien qu'elle reçoit de la collectivité.

Avec l'aide de la politique agricole commune et de la société, les agriculteurs doivent relever les défis écologiques, en limitant les prélèvements; en repensant les systèmes de production ; en économisant les ressources naturelles rares que sont l'eau, les sols et l'énergie; en contribuant au développement des énergies renouvelables, des agro-matériaux issus de la production de biomasse, en préservant la biodiversité.

Au nom de la création de toutes ces richesses irremplaçables et collectives l'agriculture mérite l'effort budgétaire de la société, car ces biens communs fournis par l'activité agricole ne sont pas rémunérés par le marché [mais ils pourraient l'être si la PAC était reconstruite sur la souveraineté alimentaire, sur des prix rémunérateurs assortis de plus fortes conditionnalités sociales, environnementales et de bien-être animal, d'autant que ces prestations de "biens publics" sont des produits joints de l'activité agricole qu'il est impossible et bien plus coûteux de rémunérer indépendamment de la production agricole.]

L'environnement ne doit plus être perçu comme une contrainte mais comme le facteur d'une nouvelle croissance verte étroitement associée à un nouveau développement économique et social.

Créer de l'environnement et des biens publics implique pour l'Europe:

-De remettre à plat les dispositifs d'aides existants pour mieux rétribuer ces biens d'intérêts publics environnementaux.

-De s'engager plus résolument et par une approche globale dans la lutte contre le réchauffement climatique, la détérioration des sols, de la biodiversité et en faveur

d'une meilleure gestion de l'eau et des ressources naturelles.

-De créer des incitations pour favoriser des méthodes de production plus durables et plus économes (soutiens différenciés, conseil, recherche implicative associant scientifiques et agriculteurs...).

3) Une Europe agricole régulatrice de ses marchés

Pour que les agriculteurs puissent se projeter dans l'avenir et tout simplement faire leur métier, pour produire plus et mieux et assurer ainsi la sécurité de nos approvisionnements, ils doivent être à l'abri d'une volatilité excessive des prix.

La nouvelle politique agricole a besoin de régulation pour réduire les fluctuations de cours des matières premières agricoles, et les excès d'une spéculation indécente qui se fait de plus en plus présente sur les marchés internationaux. Cette intervention publique, incarnant une volonté de maîtrise collective des marchés, s'avère plus que jamais nécessaire au redressement des revenus agricoles dont une grande partie provient des aides directes de la politique agricole.

Réguler les marchés implique pour l'Europe

-De créer un pacte de stabilité des marchés agricoles reposant sur de nouveaux outils de régulation publique, associant des filets de sécurité plus efficaces, des instruments de gestion de crise, une meilleure organisation collective des producteurs et des filières, une harmonisation fiscale et sociale. **[Mais ces soi-disant filets de sécurité – qui ont toujours été assimilés à des prix d'intervention minima (pour ne pas dire minimales) – ne peuvent absolument pas assurer la stabilité des prix intérieurs en l'absence d'une protection efficace à l'importation, qui n'est pas prévue puisque, on l'a vu, elle devra être limitée aux produits importés des pays ne respectant pas les normes sociales et environnementales de l'UE.]**

-De retirer les produits agricoles et alimentaires de la spéculation, d'empêcher ainsi les dérèglements sur les marchés à terme.

-D'engager une réforme de la finance au plan international.

4) Une Europe de toutes les agricultures pour faire vivre tous les territoires.

Dans l'Europe des 27 près de 60 % de la population vit dans des zones rurales, qui elles même occupent 90% des territoires de l'Union. Pour tous ces espaces l'agriculture représente bien souvent la principale activité économique et joue un rôle de tout premier plan dans l'emploi et la vie sociale. Il importe donc que la politique agricole alimentaire et environnementale commune reconnaisse toutes les agricultures européennes prises dans leur grande diversité.

Elle doit ainsi permettre la coexistence de plusieurs types d'agriculture que l'on pourrait présenter comme suit:

-Une agriculture à forte valeur ajoutée dont les productions, les produits de qualité et les produits transformés lui permettent de se positionner sur les grands marchés mondiaux. **[Cela confirme que l'Appel de Gembloux veut ignorer le dumping puisque ces produits transformés sont forcément fabriqués à partir de produits agricoles de base qui, eux, bénéficient de très fortes subventions internes, même si elles sont désormais camouflées pour l'essentiel dans les DPU.]**

-Une agriculture fournissant des produits renommés dotés d'une grande valeur économique, ouverte sur les marchés régionaux

-Une agriculture locale tournée vers les marchés de proximité. Une partie de cette agriculture vise de petits exploitants qui tirent des revenus modestes de leurs activités et qui s'ils devaient abandonner leur métier, auraient pour des raisons d'âge, de qualification ou de choix de vie, bien des difficultés pour trouver un emploi à l'extérieur, particulièrement en période de récession et de chômage élevé.

Cette diversité d'agricultures recèle d'énormes potentialités qui gérées durablement doivent contribuer à bâtir collectivement une nouvelle forme de développement. Leur valorisation requiert un ensemble de mesures et d'aides adaptables à chacune de ces agricultures.

[Mais tous ces types d'agriculture n'ont aucune chance de survivre en l'absence d'une protection efficace à l'importation.]

La prochaine politique agricole commune devra s'efforcer de soutenir davantage l'emploi dans les domaines de l'alimentation de qualité, de l'organisation des circuits courts, des énergies renouvelables, de la chimie verte (agro-matériaux, bio-médicaments...), de l'environnement, du tourisme vert... Autant de nouveaux emplois qui ont l'avantage d'être peu délocalisables.

Faire vivre les territoires implique pour l'Europe

-De valoriser toutes les agricultures européennes, les aider à innover et à se tourner vers de nouveaux modèles de productions plus durables et prenant en compte toutes les ressources de chaque territoire.

-D'appuyer la création de nouveaux emplois, notamment dans le secteur de l'innovation écologique

-D'assurer une répartition plus équitable et plus de solidarité dans les soutiens que ce soit entre les agriculteurs européens, les régions et les pays et leurs territoires

III) Une Europe partenaire des équilibres alimentaires et environnementaux du monde

L'Europe doit affirmer sa volonté de participer aux grands équilibres alimentaires et naturels mondiaux pour permettre un développement mieux partagé et plus de stabilité internationale. [Les données citées plus haut sur l'énorme déficit alimentaire structurel de l'UE vis-à-vis des PED montre en tout cas que pour l'instant c'est le Sud qui apporte une aide alimentaire massive à l'UE.] Plusieurs de ses politiques peuvent concourir à cet objectif de gouvernance du Monde. La politique agricole alimentaire européenne est la première à pouvoir être citée aux côtés de celles de la coopération au développement, du commerce, de l'environnement, de la recherche...Pour des raisons d'efficacité il apparaît important de rechercher une cohérence entre ces politiques. Dans ce vaste chantier l'Europe doit se montrer à la pointe. Elle en a la culture, les compétences et les savoirs. Elle en a, surtout, le devoir, au regard à la fois de sa géographie et de son histoire.

Le défi n'est pas mince. Plus d'1 milliard de femmes et d'hommes sont aujourd'hui victimes de malnutrition car la voie de la concurrence généralisée depuis 40 ans a laissé croire que la seule solution était de mettre les peuples et leurs ressources naturelles en compétition. Cela prouve qu'une politique de mondialisation des échanges doit s'accompagner d'une politique mondiale de répartition. [Cela laisse entendre que l'Appel de Gembloux trouve bénéfique la mondialisation des échanges agricoles pour peu

qu'elle soit accompagnée d'une politique mondiale de répartition. Mais que faut-il entendre par politique mondiale de répartition? De répartition des productions agricoles en fonction des "avantages comparatifs" ou climatiques? De répartition des revenus sous-entendant des transferts massifs Nord-Sud qui n'ont pourtant fait que baisser vers l'agriculture du Sud?]

Dans 30 ans, il faudra nourrir près de trois milliards d'être humains supplémentaires. Sauf à accepter de multiplier par trois la souffrance et la faim, il va falloir relever le défi de la lutte contre la pauvreté. Seule la mise en place de vraies politiques de développement reposant en priorité sur l'agriculture et l'alimentaire peut garantir à tous les peuples de se nourrir, de faire prévaloir l'intérêt commun plutôt que le chacun pour soi et d'écarter la crainte de graves pénuries.

Participer aux équilibres alimentaires mondiaux implique pour l'Europe

-De proposer aux autres acteurs internationaux, la constitution de réserves d'urgence et de sécurité, qui seraient gérées par un Conseil International de Sécurité Alimentaire et du Développement, qui tout en englobant l'actuel "Comité de Sécurité Alimentaire", serait placé sous l'égide de l'ONU et agirait en coordination avec la FAO, la Banque Mondiale et le FMI

-De redonner la priorité à la construction de politiques agricoles dans sa politique de coopération et de développement, et ainsi d'aider à la valorisation des capacités de production locales.

-D'admettre que les pays en développement puissent protéger leur agriculture contre une concurrence extérieure qui freine ou empêche son développement. [Mais pourquoi seulement les PED et pas les pays développés dont l'UE? Faute de protection et compte tenu de la baisse programmée des droits de douane agricoles de l'UE dans le Doha Round et les divers accords bilatéraux, le déficit alimentaire de l'UE vis-à-vis des PED ne fera qu'augmenter, mais ces exportations des PED accroîtront d'autant leur propre déficit alimentaire.]

-Exiger une révision des règles du commerce international intégrant les normes sociales, environnementales. [Non, reposant sur la souveraineté alimentaire – le droit de chaque pays ou union de pays de définir sa politique agricole comme il l'entend, et notamment son degré d'insertion dans le marché mondial, pour autant qu'il ne fait pas de tort au reste du monde par du dumping direct ou indirect –, d'autant qu'on a montré plus haut que conditionner la protection au respect des normes sociales et environnementales est impossible politiquement et opérationnellement.]

-D'élaborer une coopération d'intérêts réciproques plus particulièrement avec certaines régions du monde : un partenariat privilégié en Méditerranée ; une coopération renforcée avec l'Afrique [ce qui suppose d'abord de supprimer les APE déjà signés.]

Conclusions

Nous vivons une époque exigeante. Une histoire s'est achevée. Une autre est à écrire dans le partage d'une vision commune pour une Europe agricole, alimentaire et environnementale du bien commun. Pour cette raison l'agriculture mérite un appui important de la société toute entière. Celui ci doit s'inscrire durablement dans le temps et dans celui de la destinée des hommes.

Tous les défis qui nous sont adressés en qualité de citoyens européens et citoyens du monde, doivent être relevés ensemble afin de redonner du sens à notre communauté. Pour aussi et

surtout redonner du sens à l'Europe.